

France-Monts: Measuring instruments

OJ S 93/2023 15/05/2023

Contract notice**Supplies****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Postal address: CEA Le Ripault Place Raoul Dautry - BP16

Town: MONTS

NUTS code: FRB04 Indre-et-Loire

Postal code: 37260

Country: France

Contact person: Pauline FISSON

E-mail: pauline.fisson@cea.fr

Telephone: +33 247344548

Fax: +33 247345116

Internet address(es):Main address: www.cea.frAddress of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Recherche

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Acquisition de quatre analyseurs de réseau vectoriel

Reference number: B23-00135

II.1.2. Main CPV code

38300000 Measuring instruments

II.1.3.

Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Fourniture, livraison, montage, mise en service et formations aux utilisateurs de quatre analyseurs de réseau vectoriel pour les besoins du CEA Le Ripault.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Equipements n°1 et 2 portables avec une connectique HF de type N femelle

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

38434000 Analyseurs

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB04 Indre-et-Loire

Main site or place of performance: Monts

II.2.4. Description of the procurement

Les analyseurs (n°1 et 2) doivent être au format portable avec une connectique HF de type N femelle et avec les spécifications suivantes :

- o Plage de fréquence allant de 30 kHz à 18 GHz

- o Résolution en amplitude au moins 0.01 dB

- o Résolution de phase au moins 0.01°

- o Résolution SWR au moins 0.01°

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 3

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

- o Option n°1 (obligatoire) : Prestations d'étalonnage accrédité chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,

- o Option n°2 (obligatoire) : Prestations de maintenance curative chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°3 (facultative): Prestations d'étalonnage accrédité sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°4 (facultative): Prestations de maintenance curative sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie.
- o Option n°5 (obligatoire) concerne seulement l'Equipement n°2 : intégration d'un "Time Domain Analysis"

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Equipement n°3 format standard 2 ports avec une connectique HF de type 2,92 mm mâle
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

38434000 Analysers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB04 Indre-et-Loire
Main site or place of performance: Monts

II.2.4. Description of the procurement

- L'analyseur (n°3) doit être au format standard 2 ports avec une connectique HF de type 2.92 mm male et avec les spécifications suivantes :
 - o Plage de fréquence allant de 100 kHz à 26.5 GHz
 - o Plage dynamique spécifiée supérieure à 120 dB sur la plage 100 MHz à 15 GHz
 - o Incertitude en amplitude en transmission de 0.05 dB entre 0 dB et 20 dB sur la plage 100 MHz à 15 GHz
 - o Incertitude en phase en transmission de 0.4° entre 0 dB et 20 dB sur la plage 100 MHz à 15 GHz
 - o Directivité supérieure à 46 dB sur la plage 100 MHz à 15 GHz
 - o Plage en puissance de -30 dBm à +6 dBm sur la plage 100 MHz à 15 GHz
 - o Niveau de bruit inférieur à -118 dBm sur la plage 100 MHz à 15 GHz

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 3
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

- o Option n°1 (obligatoire) : Prestations d'étalonnage accrédité chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°2 (obligatoire) : Prestations de maintenance curative chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°3 (facultative): Prestations d'étalonnage accrédité sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°4 (facultative): Prestations de maintenance curative sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie.
- o Option n°5 (obligatoire) : Intégration d'un "Time Domain analysis"

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Equipement n°4 comprenant 2 ports hyperfréquence
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

38434000 Analysers

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRB04 Indre-et-Loire
Main site or place of performance: Monts

II.2.4. Description of the procurement

- L'analyseur (n°4) doit être livré avec 2 ports hyperfréquence (1,87 mm) avec des "savers" pouvant monter jusqu'à 67 GHz et avec les spécifications suivantes :
 - o Plage de fréquence au minimum allant de 10MHz à 67 GHz,
 - o Plage dynamique spécifiée supérieure à 95 dB sur la plage 100 MHz à 67 GHz, toute option permettant d'améliorer la plage dynamique de mesure sera fortement appréciée
 - o Directivité supérieure) 37 dB spécifiée sur la plage 100 MHz à 67 GHz,
 - o Plage en puissance au minimum de -10 dBm à + 5 dBm,
 - o Un niveau de bruit spécifié inférieur à -100 dBm au minimum,
 - o Fourniture d'un set de câble permettant de faire des mesures sur les ports,
 - o Fourniture d'un kit de calibration manuel avec un certificat d'étalonnage,
 - o Fourniture d'un kit de calibration automatique avec un certificat d'étalonnage

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 3

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

- o Option n°1 (obligatoire) : Prestations d'étalonnage accrédité chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°2 (obligatoire) : Prestations de maintenance curative chez le Titulaire ou son sous-traitant, sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°3 (facultative): Prestations d'étalonnage accrédité sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie,
- o Option n°4 (facultative): Prestations de maintenance curative sur le site du CEA Le Ripault pour une durée de cinq (5) ans, à l'issue de la période de garantie.
- o Option n°5 (obligatoire) : Analyseur temporel
- o Option n°6 (obligatoire) : Atténuation de source sur le port 1 et de receveur sur le port 2,
- o Option n°7 (obligatoire) : Analyseur de spectre

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1/ PRÉSENTATION DES CANDIDATURES :

Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature:

— le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent.

— le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
— la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente.

_ pour information, les attestations de régularité fiscales et sociales

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du CCP, téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr> est interdit de cumuler les candidatures :

- en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ;

- en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

2/Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature.

Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables.

III.1.2. Economic and financial standing

Minimum level(s) of standards possibly required:

Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque co-traitant, comprenant entre autres :

- les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ;
- une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque co-traitant ;
- le chiffre d'affaire global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe.

Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

III.1.3. Technical and professional ability

Minimum level(s) of standards possibly required:

Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des co-traitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter :

- l'engagement et la démonstration de la capacité à maintenir la connaissance en termes d'entretien des appareils sur le sol constitué des états-membres de l'union européenne pour une durée de dix ans,
- l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de prestation, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement et/ou la démonstration de sa capacité à maîtriser la sous-traitance,
- les moyens humains identifiant à minima les profils types des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes, CV non nominatifs),
- les moyens matériels ;
- l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité) ;
- un dossier précis et détaillé des références (au cours des 3 dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu. Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet.

Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/06/2023 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/06/2023 Local time: 16:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

REMISE DES CANDIDATURES

La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté.

Les candidatures peuvent être remises soit par voie électronique, soit par courrier.

1.1/ Formalisme pour la remise de la candidature par voie électronique :

a) Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide").

b) Le candidat doit avoir au préalable fait l'acquisition d'un certificat électronique. Obtenir un certificat électronique prend plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

c) Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de

réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: ORLEANS

Postal code: 45057

Country: France

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu' à la signature du marché.

Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative.

Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: ORLEANS

Postal code: 45057

Country: France

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/05/2023